

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

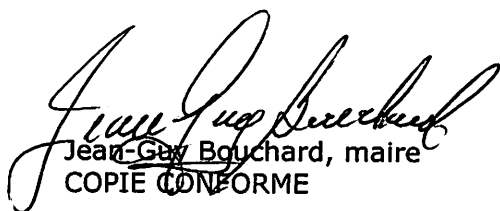
Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 27^e jour de mars 2024, à 17h35.

Tous les membres du conseil présent sur le territoire de la municipalité assistaient à cette séance et ont tous pu renoncer individuellement au délai de convocation afin d'ajouter un point à l'ordre du jour de ladite séance; soit monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, qui assure la présidence de la présente séance, Jacques Bouchard, Israël Bouchard, Catherine Coulombe, Vivianne De Bock, Bernard Duchesne, tous conseillers(ères) formant quorum.

M. Stéphane Simard, secrétaire-trésorier, assiste également à la présente séance et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Le membre du conseil Catherine Coulombe donne avis qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le règlement 740 modifiant le règlement de zonage 603 dans le but de modifier l'article 5.3.2 du règlement de zonage #603 afin de ne plus autoriser la classe d'usage Établissement de court séjour en zone U-13.


Jean-Guy Bouchard, maire
COPIÉ CONFORME